

**Séance plénière du 14 octobre 2015**

**Intervention de la Députée Laetitia Brogniez sur la proposition de  
résolution sur la mise en valeur de l'ensemble des produits issus de  
l'agriculture wallonne**

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre,

Chers collègues députés,

La proposition de résolution déposée par mes collègues-députés MR et moi-même et que je souhaite défendre ici est le fruit de constats, de remarques, que j'ai pu entendre de la part d'agriculteurs, de consommateurs...

Deux éléments, essentiellement, nous ont amenés à déposer ce texte.

**Premièrement**, il faut reconnaître – et c'est une excellente chose – un certain engouement pour les produits bio. Ceux-ci sont régulièrement mis en avant ce dont, évidemment, l'on peut se réjouir ! Le consommateur entend très souvent parler « bio ». Mais, l'accent qui est mis sur ce mode de production pourrait laisser penser chez certains que les produits issus de l'agriculture conventionnelle sont de moindre qualité et ne respectent pas l'environnement. Ce n'est évidemment pas le cas ! Faut-il le rappeler, les règles et contraintes auxquelles doivent se conformer tous les agriculteurs tant sur le plan environnemental, que sur celui du bien-être, de la santé des animaux et de la sécurité alimentaire sont multiples. PGDA, écoconditionnalité, programme wallon de réduction des pesticides, identification des animaux, ne sont que quelques exemples.

L'éco-efficience s'améliore, les préoccupations économiques et environnementales ne sont pas incompatibles : productivité peut rimer avec qualité !!

Loin de moi l'intention d'opposer les modes de production. Il n'existe ni un seul modèle d'exploitation, ni un seul type d'agriculture, le biologique et le conventionnel se côtoient. La complémentarité est de mise, l'un ne se faisant pas au détriment de l'autre ! Vous l'avez dit aussi, M. le Ministre, il ne s'agit pas de « *faire la promotion d'un secteur ou d'un type d'agriculture au détriment des autres* ». Nous sommes bien d'accord. Mais ce qui, pour nous, est évident, ne l'est pas forcément pour tous les consommateurs. D'où la nécessité de mieux expliquer les méthodes de production, les contrôles exercés au sein des exploitations mais également tout au long de la filière de transformation. Les méthodes actuelles de communication peuvent faire passer le message de façon attrayante !

**Deuxième élément.** Les reportages consacrés aux produits agricoles (lait, viande, par ex.) ne sont pas toujours objectifs et sèment le trouble chez les consommateurs, cela frôle même parfois le dénigrement. L'information est régulièrement simplifiée, entraînant le risque que celui qui la reçoit en tire des conclusions erronées !

Force est de constater que les campagnes de promotion ou les publicités faites autour de nos produits wallons ne font pas toujours le poids face aux reportages diffusés.

D'emblée, Monsieur le Ministre, nous ne disons pas que rien n'est fait ! Nous l'avons d'ailleurs souligné dans notre texte. Vous n'avez pas manqué de le rappeler en commission, de même que certains collègues qui se sont exprimés sur la proposition : la pastille « Agriculture de Wallonie », le Clic local, les programmes européens de distribution de lait et de fruits et légumes dans les écoles, sans oublier, bien sûr, le rôle de l'Apaq-W.

Néanmoins, nous pensons qu'on peut mieux faire en la matière ! Nombre d'agriculteurs le pensent également puisque, à plusieurs reprises, ils ont exprimé leur insatisfaction quant aux campagnes de promotion. Cela a été rappelé, ils ont leur mot à dire via le Collège des producteurs, mais il semble que les campagnes ne répondent pas toujours à leurs attentes...

### **Notre proposition de résolution s'articule autour de deux thématiques principales :**

- D'une part, la valorisation de l'image de tous les agriculteurs, de tous les types d'agriculture.
  
- D'autre part, la valorisation de l'ensemble des produits issus de l'agriculture wallonne.

Nous demandons de mettre en exergue l'excellence des productions wallonnes grâce à des campagnes de promotion didactiques, dynamiques, innovantes, moins désuètes, qui donnent envie, qui séduisent les jeunes en particulier ! Nous nous réjouissons d'ailleurs car l'une des mesures que nous soutenions lors du dépôt de cette proposition était de solliciter, entre autres, des sportifs connus : M. le Ministre a récemment annoncé recourir au soutien de sportifs de haut niveau pour vanter les qualités du lait !

Et parce qu'il est important que cette image rayonne bien au-delà de notre territoire, nous demandons également :

- De renforcer la promotion des productions wallonnes à l'étranger, de trouver de nouveaux débouchés grâce notamment aux canaux d'exportation existants et, par conséquent, de promouvoir l'exportation des productions wallonnes sous l'impulsion de l'AWEX ;

- De réfléchir et d'analyser, dans le cadre de Wagralim, les opportunités liées à la création d'outils de transformation novateurs et efficaces sur le sol wallon en vue d'ajouter une plus-value marquante aux productions wallonnes. Car oui, nous en sommes également convaincus : il faut pouvoir proposer des produits à haute valeur ajoutée.

Nous tous, dans cette assemblée, avons été sensibilisés aux difficultés rencontrées ces derniers mois par le secteur agricole. Les consommateurs semblent eux aussi touchés. Aussi, profitons-en – *si j'ose dire* – pour promouvoir le dynamisme de nos producteurs locaux et la qualité de leurs produits, rendons nos concitoyens fiers de ce que la Wallonie produit !

Avant de terminer, je souhaite déplorer le rejet de notre proposition de résolution à l'issue de son examen en commission de l'agriculture.

Je trouve dommage, contradictoire, voire même déplorable que, d'un côté, l'on exprime son soutien aux agriculteurs et que, de l'autre, l'on vote contre une proposition dont l'objectif est de promouvoir le fruit de leur travail !

Je l'ai dit et je me répète : nous reconnaissons que des outils sont mis en place, que certaines choses sont faites, ce que nous demandons, c'est de faire différemment et mieux ! Vous ne dites pas autre chose, M. le Ministre, en commission, vous avez précisé que : « *L'objectif d'une promotion efficace de l'agriculture et d'une meilleure information sur le travail et les contraintes des agriculteurs est largement partagé.* »

J'espère dès lors, Chers Collèges, puisqu'en la matière, nous nous rejoignons, que vous reconsidérerez la question et que vous apporterez votre soutien à ce texte !

Je vous remercie pour votre attention.